



LES ARCHERS DE LA TUBLERIE



Autorisation de sortie du club Saison 2022-2023

Je
soussigné(e),.....
.....

AUTORISE*
N'AUTORISE PAS*

mon enfant
.....

à quitter seul l'entraînement :

- salle du phare de la Coubre Espace Michel Crépeau*
- terrain de tir (rue du Marais)*

à partir de 20H.

Fait à Nieul/Mer le

Signature du responsable légal

* Rayer les mentions inutiles